



POLITIQUES CULTURELLES : EMMANUEL MACRON MISSIONNE THIERRY TUOT POUR ENGAGER LE DÉMANTÈLEMENT DES MISSIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE !

Par une publication dans Le Monde, nous découvrons une nouvelle fois les projets gouvernementaux pour la Culture. Thierry Tuot, président de la Villa Médicis, est chargé par Emmanuel Macron de cartographier les résidences d'artistes, toutes disciplines confondues, afin de créer « un système national de sélection et d'orientation des artistes ». En filigrane, le président propose la création d'une structure externe qui gérerait directement, à la place du Ministère de la culture et des DRAC sur le territoire, les 7 millions d'euros consacrés aujourd'hui au dispositif (dont 5,5 millions pour le spectacle vivant, 0,8 pour les arts plastiques...). Cette structure choisirait également, en lieu et place des programmateurs actuels, les lieux d'accueil des équipes en résidence et pourrait même décider de la création ou de la suppression de résidences ! Ceci rentre en contradiction totale avec le principe de liberté de programmation.

C'est un premier pas vers le transfert de compétences et de missions du Ministère de la culture. Est-ce un signal qui annonce un futur démantèlement du Ministère ? Nous savons que certains verraient d'un bon œil le transfert des compétences en matière de culture vers les Régions. Ce serait une véritable menace en matière d'équité territoriale et républicaine. D'autres projetteraient de confier les missions du Ministère à de grandes agences, le débarrassant ainsi de ses obligations en matière de politiques culturelles et budgétaires.

Le Président espère enfin que ce projet permettra à la France de renforcer « sa capacité à attirer et à faire croiser les grands talents artistiques venant du monde entier ». Après l'artiste « pansement social », Macron réinvente un « parcours sup » pour une élite. C'est une vision étroite de l'artiste et plus largement de nos secteurs. Un grand nombre d'équipes mènent un travail de qualité sur les territoires, sans avoir le souci de la renommée et de la rentabilité. Ce projet conduirait à les ignorer. L'art et la culture ne doivent pas être au service de la communication du gouvernement.

Cette lettre de mission pose d'autres questions pour lesquelles les professionnel.le.s ont besoin d'avoir des réponses. Comment le dispositif prendra-t-il en compte l'identité des programmations artistiques des lieux, les projets de terrain ou le travail des équipes artistiques sur les territoires ? Le travail et les projets soutenus par les collectivités territoriales seront-ils pris en compte ?

Nous relevons par ailleurs que cette lettre de mission a été envoyée au même moment où le Ministère de la culture a lancé une concertation des organisations syndicales de salariés et d'employeurs sur une charte contraignante pour l'accueil des artistes en résidence. Tout ceci n'est encore qu'une mascarade !

Par ce projet, le Président affiche un véritable mépris pour le travail des professionnel.le.s du spectacle et des arts plastiques, et pour le Ministère de la culture. La casse du service public de la culture doit cesser ! Les professionnel.le.s doivent être respecté.e.s !

Paris, le 28/06/2018.

Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle Cgt
14-16, rue des Lilas 75019 PARIS - 01 48 03 87 60 - www.fnsac-cgt.com - cgtspectacle@fnsac-cgt.com